

RÉSIDENCES D'ÉCRITURE 2027 - APPEL À CANDIDATURES -

CLÔTURE LE 15 NOVEMBRE 2026

Ty Films propose, au cours d'une résidence annuelle, de soutenir dans l'écriture de leur projet quatre auteurs et autrices de films documentaires.

Cette année encore nous souhaitons accompagner des films qui proposent une forme créative, un point de vue affirmé, un regard sensible et singulier sur le monde.

Nous vous proposons un accompagnement en quatre semaines aux côtés d'un·e professionnel·le du cinéma documentaire. Vous travaillerez à l'écriture de votre projet et vous pourrez le confronter à la matière filmique. Un temps de cette résidence sera consacré à vos premières images et aux dispositifs que vous envisagez.

Les auteur·ices sélectionné·es bénéficient d'un accompagnement personnalisé. L'accompagnement, le rythme et les objectifs de chaque semaine seront adaptés à chaque projet. Seule la première semaine sera commune aux quatre lauréat·es.

La sélection est assurée, par un comité de six personnes, professionnelles ou amateur·ices du cinéma. Vous les rencontrerez dès la première semaine de résidence.

CADRE ET OBJECTIFS

Quatre sessions d'une semaine, réparties sur l'année 2027 :

- Trois semaines d'écriture, dont la première en collectif du 8 au 12 mars 2027.
- Une semaine consacrée à la matière (analyse de rushes, tournage, expérimentation d'une forme...)

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

La résidence est ouverte à tout type de films documentaire de création. La durée, la forme ou l'état d'avancement du projet ne sont pas des critères d'éligibilité.

LIEU

Les résidences se déroulent entièrement à Mellionnec. L'auteur·trice sera hébergé·e sur place.

DATES

- La première session de résidence aura du 8 au 12 mars 2027.
- Les dates des trois semaines suivantes ne sont pas prédéfinies, mais choisies en fonction des disponibilités et besoins de chacun·e, toujours du lundi au vendredi.
- Les quatre semaines de résidence devront avoir lieu en 2027.

OBJECTIFS

- Traduire une envie de film
- Clarifier ses intentions
- Éprouver son dispositif de tournage
- Réfléchir à la trajectoire narrative de son projet et à ses ressorts dramaturgiques
- Interroger sa matière filmique pour éclairer son écriture.
- Définir les personnages
- Élargir sa palette de mise en scène
- Élaborer un document de référence (note d'intention, traitement, synopsis...) au service du film.

COÛT

L'accompagnement, l'hébergement et les repas sont pris en charge par Ty Films. Les déplacements de l'auteur·trice sont à sa charge.

DEMANDES D'INFORMATIONS ET CANDIDATURES

Les pièces à fournir pour constituer le dossier :

- Une lettre d'accompagnement précisant les motivations et les besoins identifiés par l'auteur-trice (2 pages max).
- Un résumé, une note d'intention, une proposition de traitement (l'ensemble ne doit pas dépasser 15 pages, il est possible d'y ajouter des liens de 15 minutes maximum).
- Un CV
- Tout projet ayant déjà été soumis aux résidences de Ty Films ne sera pas retenu, sauf cas d'évolution importante.

Ce dossier doit être envoyé au plus tard le 15 novembre (cachet de la poste faisant foi) :

• **Par la poste** : en un exemplaire papier à Ty Films – Résidence d'écriture Place de l'église – 22110 Mellionec
Nous vous demandons de ne pas relier le dossier afin d'éviter l'usage inutile de plastique.

• **Et par mail** : en fichier pdf à Djamila Salliou : djamila.salliou@tyfilms.fr

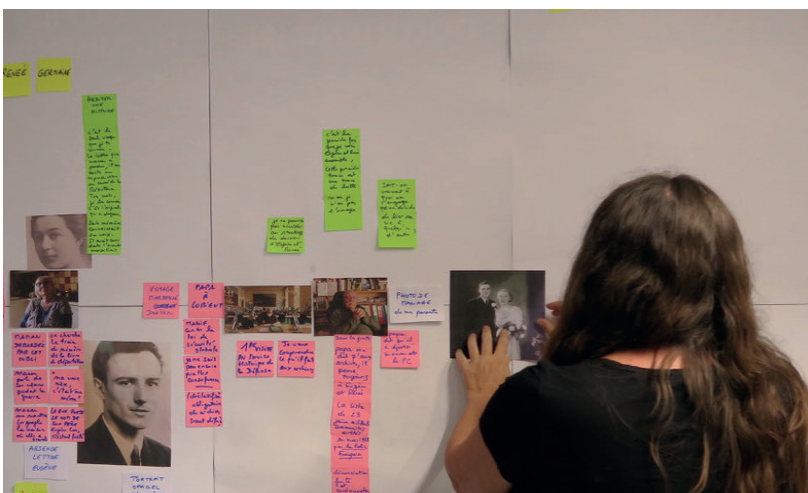
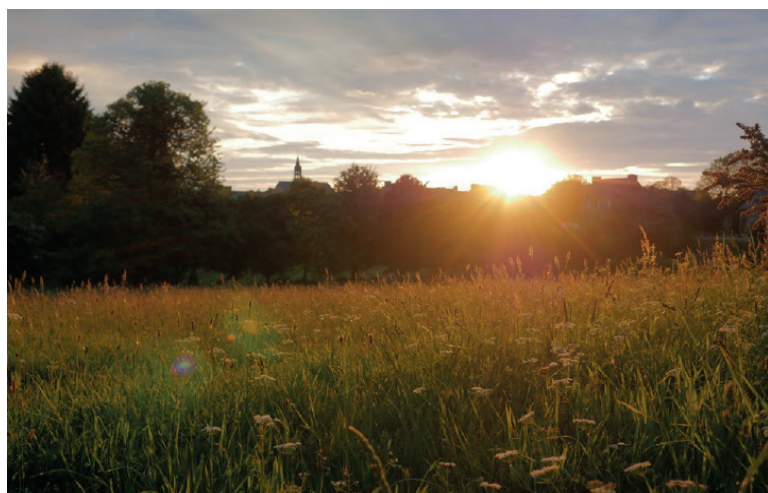
Nous vous confirmerons la réception de votre candidature une fois le mail et le dossier papier reçus. Nous n'accepterons pas de dossiers reçu après le 16 novembre ou envoyé que par mail ou qu'en format papier.

L'acceptation de votre candidature est soumise au respect des critères prédéfinis.

Résultat de la sélection Le 5 février 2027

==> Pour toute demande d'informations complémentaires,
n'hésitez pas à nous contacter :

Djamila Salliou : djamila.salliou@tyfilms.fr / 02 96 36 11 69



**>> RETROUVEZ TOUTES LES ACTUALITÉS DE TY FILMS
SUR TY FILMS.FR**